



LES JEUNES
IHEDN

[RECHERCHE]

ENTRE MÉFIANCE ET INTERDÉPENDANCE : LES RESSORTS DE LA COOPÉRATION DU RENSEIGNEMENT FRANCO-AMÉRICAIN

POUR UNE ANALYSE RÉALISTE ET CONSTRUCTIVISTE
DU RENSEIGNEMENT



Par Léa Ruggeri

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.

À PROPOS DE L'ARTICLE

Cet article analyse la coopération franco-américaine en matière de renseignement comme une relation à la fois nécessaire et paradoxale, fondée sur un équilibre entre méfiance et interdépendance. À travers une double lecture réaliste et constructiviste, il vise à montrer que cette coopération repose d'une part sur des calculs stratégiques liés aux asymétries de puissance et à la défense des intérêts nationaux, et d'autre part sur des normes, des identités partagées et des routines institutionnelles qui en assurent la stabilité. Loin d'être fondée sur une confiance totale, cette relation s'est construite progressivement face à des menaces communes, tout en restant marquée par des tensions et des rivalités. Elle apparaît ainsi comme une ressource stratégique essentielle, mais fragile, confrontée aux transformations contemporaines du renseignement et aux recompositions géopolitiques.

À PROPOS DE L'AUTRICE

Léa Ruggeri est en troisième année de double licence en Science Politique et Philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Membre du Comité de Sécurité Intérieure, elle est particulièrement intéressée aux questions de relations internationales, de militarisation et de renseignement.

Dans *The Quiet American*¹, Graham Greene dresse le portrait d'un agent de renseignement américain posé, méthodique et élégant, incarnant une rationalité froide et maîtrisée, face à un agent français dépeint comme corrompu, instable et excessif. Cette opposition littéraire illustre une hiérarchisation implicite des cultures du renseignement, où l'efficacité supposée du modèle américain contraste avec la désorganisation attribuée au modèle français. À l'inverse, dans la série française *Le Bureau des Légendes*, la représentation de l'agent américain s'inscrit dans un registre presque caricatural : un partenaire spectaculaire, technologiquement suréquipé, prompt à la mise en scène et parfois incapable de discrétion, par opposition à une culture française valorisant patience et travail sur le long terme. Ces représentations croisées, issues du fictif, témoignent moins d'une réalité opérationnelle que d'imaginaires nationaux du renseignement. Elles traduisent des perceptions, des rivalités symboliques et des constructions identitaires, mais peinent à rendre compte de ce qui se joue réellement dans la coopération concrète entre services. Or, alors même que le renseignement occupe une place centrale dans la sécurité nationale contemporaine, la coopération internationale dans ce domaine demeure un objet relativement marginal dans la littérature académique. Si la sociologie anglo-saxonne ne manque pas de travaux *d'intelligence studies*, la France a tendance à laisser de côté l'étude de cet objet considéré comme « *flou* »², difficilement documentable, souvent relégué aux marges de l'analyse politiste, tant en raison du secret qui l'entoure que de la difficulté méthodologique à en saisir les pratiques réelles. Cette faiblesse de la littérature est d'autant plus frappante que la coopération en matière de renseignement s'est intensifiée au cours du XX^e et du XXI^e siècle, notamment sous l'effet des conflits interétatiques. Les travaux d'Olivier Forcade et Sébastien Laurent montrent ainsi que le renseignement, loin de relever d'une

¹ LEPAGE, Jean-Marc. TENENBAUM, Elie. "The "Unquiet Allies". French and American Intelligence Relations During the First Indochina War, 1950-54". *Studies in Intelligence*, 2011, n° 55, p.25-37.

² DOBRY, Michel. « Le renseignement dans les démocraties occidentales. Quelques pistes pour l'identification d'un objet flou ». *Le renseignement*, Les Cahiers de la sécurité - INHESJ, 1997.

alliance désintéressée, s'inscrit dans une logique profondément ambivalente : coopérer, c'est à la fois renforcer sa capacité d'action et accepter une forme de vulnérabilité. Le partage d'informations implique nécessairement l'exposition de sources, de méthodes et de priorités stratégiques, plaçant les États face à un arbitrage permanent entre gains opérationnels et coûts souverains³.

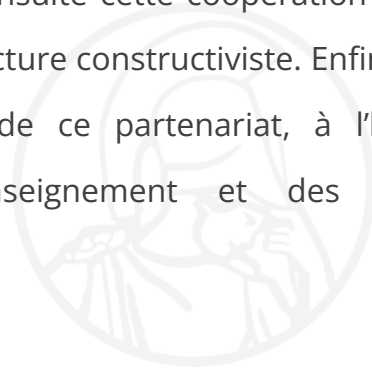
Dans cette perspective, il importe de définir ce que l'on entend par « renseignement » et par « coopération ». Le renseignement ne se confond pas avec l'information brute : il en est le produit transformé, c'est-à-dire une information dont la valeur a été rehaussée par un processus d'analyse, de contextualisation et d'interprétation effectué par des spécialistes⁴. Le renseignement constitue ainsi un instrument central de la décision politique et militaire, au cœur des rapports de force internationaux et des stratégies de sécurité nationale. Sa dimension stratégique en fait un levier de ce que certains auteurs qualifient désormais de « guerre cognitive », où la maîtrise de l'information et de son interprétation devient un enjeu de puissance. La coopération en matière de renseignement, quant à elle, se développe principalement dans les domaines militaire, diplomatique et policier, là où les États identifient des menaces communes et des intérêts convergents. Elle tend à se développer en temps de guerre, puis se pérenniser et s'institutionnaliser en temps de paix.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la coopération franco-américaine en matière de renseignement. Marquée par une longue histoire faite de rapprochements, de tensions et de réajustements, elle constitue un terrain particulièrement fécond pour l'analyse théorique. Ainsi, dans une perspective visant à comprendre ce que les logiques de sécurité intérieure révèlent des relations internationales, cet article appréhende la coopération en matière de renseignement à travers deux prismes

³ FORCADE, Olivier. LAURENT, Sylvain. *Secrets d'État : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin. « Hors collection », 2005. 196p.

⁴ GOUGEON, Marilou. « La coopération en matière de renseignement : une nécessité pour la sécurité », *Documentation et bibliothèques*, 2006, n°52, p.245-251.

théoriques majeurs des Relations Internationales. D'un côté, à travers une lecture réaliste⁵ mettant en lumière les asymétries de puissance, les calculs stratégiques et la méfiance structurelle qui caractérisent les relations entre alliés. De l'autre, une approche constructiviste⁶ permet de saisir le rôle des identités, des normes partagées et des processus de socialisation institutionnelle dans la stabilisation de cette coopération. Dès lors, la problématique centrale de cet article peut être formulée ainsi : comment expliquer la persistance de la coopération franco-américaine en matière de renseignement malgré son coût politique, stratégique et symbolique pour la souveraineté des États ? Pour y répondre, cet article proposera d'abord une genèse de la coopération franco-américaine en matière de renseignement, en retraçant ses grandes étapes historiques et ses événements structurants. Il analysera ensuite cette coopération à travers le prisme réaliste, avant d'en proposer une lecture constructiviste. Enfin, il ouvrira une réflexion sur les perspectives futures de ce partenariat, à l'heure des transformations contemporaines du renseignement et des incertitudes géopolitiques transatlantiques.



Genèse et structuration de la coopération franco-américaine

La coopération franco-américaine en matière de renseignement ne relève ni d'une alliance naturelle ni d'un partenariat linéaire : il est indispensable de garder en tête que la coopération en matière de renseignement n'est jamais désintéressée. Elle

⁵ BATTISTELLA, Dario. « Chapitre 4. Le paradigme réaliste ». *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009. p.123-171.

⁶ BATTISTELLA, Dario. « Chapitre 9. Le projet constructiviste ». *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009. p.315-353.

s'établit avant tout dans des situations où les États identifient un bénéfice stratégique supérieur aux coûts liés à l'échange d'informations⁷.

Les premiers jalons de la coopération franco-américaine en matière de renseignement sont posés dans des contextes de conflit, où l'urgence sécuritaire crée le rapprochement. La Guerre froide en constitue l'un des moments fondateurs, durant laquelle le partage d'informations devient un instrument essentiel de coordination entre alliés face à des menaces perçues comme compromettant les intérêts vitaux de l'État. Dans cette configuration, la coopération apparaît moins comme un choix politique que comme une nécessité opérationnelle. Plus précisément, c'est la guerre d'Indochine (1946-1954) qui constitue un moment particulièrement structurant pour la coopération franco-américaine. Bien que les États-Unis ne soient pas encore engagés militairement de façon directe, ils apportent à la France un soutien croissant, notamment à travers une assistance financière, logistique et informationnelle, qui contribue à poser les premiers jalons d'une coopération sécuritaire durable entre Paris et Washington⁸. Ce soutien contribue à familiariser les deux États avec des formes d'échange de renseignement, tout en révélant déjà certaines asymétries de capacités et de dépendance. Avec la Guerre froide, la coopération se consolide progressivement dans un cadre plus institutionnalisé, les temps de paix, du moins ici, l'absence de conflit armé, favorisant la pérennisation de la coopération. L'intégration de la France au sein de l'OTAN en 1949 marque une institutionnalisation concrète à travers des accords, favorisant des échanges réguliers et stables, comme à travers le *Intelligence Production Unit* créée en 2017, qui permet une certaine mutualisation de capacités de renseignement militaire ainsi que la contribution volontaire des pays membres à fournir des informations

⁷ FORCADE, Olivier. LAURENT, Sylvain. *Secrets d'État : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin. « Hors collection », 2005. 196p.

⁸ LEPAGE, Jean-Marc. TENENBAUM, Elie. "The "Unquiet Allies". French and American Intelligence Relations During the First Indochina War, 1950-54". *Studies in Intelligence*, 2011, n° 55, p.25-37.

dont ils disposent⁹. Toutefois, cette coopération reste marquée par une forte prudence : le renseignement demeure intimement lié à la souveraineté étatique, et chaque État conserve une logique de rétention de l'information, comme en témoigne le retrait de la France en 1966 de l'OTAN. La paix relative entre alliés occidentaux ne supprime pas la méfiance, mais elle permet la mise en place de mécanismes durables d'échange, inscrits dans des accords multilatéraux et des routines bureaucratiques.

Si la coopération franco-américaine se renforce dans les périodes de menace commune, elle est également traversée par des épisodes de rupture et de dégradation de la confiance. L'intervention américaine en Irak en 2003 constitue à cet égard un moment de tension majeur. L'opposition publique de la France à cette intervention entraîne une détérioration significative des relations politiques et sécuritaires, et affecte indirectement les échanges de renseignement. La France est alors perçue à Washington comme un allié peu fiable, voire obstructionniste, tandis que Paris critique l'unilatéralisme américain et la marginalisation des cadres multilatéraux. Ce climat de défiance n'entraîne toutefois pas une rupture totale. Si après 2003 des tentatives de rapprochement sont amorcées, ce sont celles poursuivies par Nicolas Sarkozy et Barack Obama qui vont être plus fructueuses, lançant un véritable partenariat franco-américain. Mais le retour complet de la France dans le commandement intégré de l'OTAN en 2009 joue un rôle symbolique et pratique important : il contribue à dissiper certaines suspicions américaines quant aux ambitions françaises en Europe et favorise une convergence transatlantique accrue¹⁰. Ces événements favorisent une convergence stratégique durable dans la lutte contre le terrorisme, la contre-prolifération et les menaces hybrides. La coopération franco-américaine atteint un

⁹ LLEDO-FERRER, Yvan. « Europe et renseignement : de la raison d'État à la raison d'États ? », *Revue Défense Nationale*, 2019, n°918, p. 57 à 63.

¹⁰ BELIN, Célia. "French & American Defence: For Better or for Worse?", *Institut Montaigne* [en ligne], 23 juillet 2018 [consulté le 10/02/2026]. Disponible sur : <https://www.institutmontaigne.org/en/expressions/french-american-defence-better-or-worse>.

niveau particulièrement élevé au milieu des années 2010, notamment avec l'engagement conjoint dans la coalition contre l'État islamique en Irak et en Syrie. Parallèlement, les interventions françaises en Libye en 2011, au Mali en 2013, puis au Sahel en 2014 jouent un rôle clé dans le rétablissement de la confiance avec Washington. En assumant une part significative du travail sécuritaire dans des zones jugées stratégiques, la France démontre sa capacité à agir comme un allié crédible et autonome. Cette implication est activement valorisée par les services français auprès de leurs homologues américains, contribuant à renforcer le soutien politique et opérationnel des États-Unis. Enfin, c'est dans la lutte anti-terroriste que la coopération franco-américaine se renforce tout particulièrement, les attentats du 11 septembre 2001 constituant un tournant décisif. En effet, à la suite de cet événement et du lancement de la campagne américaine *War on Terror*¹¹ par George W. Bush, le renseignement devient un outil central de la lutte antiterroriste, et la coopération franco-américaine s'intensifie. Cette dynamique est renforcée après les attentats du 13 novembre 2015 en France, qui conduisent à la création du Comité Lafayette, souvent présenté comme une forme de coopération élargie entre les États-Unis et la France, servant de continuum dans la coopération dans la lutte antiterroriste. Les échanges de renseignement se multiplient, s'institutionnalisent davantage et s'étendent à de nouveaux domaines, tels que l'espace, la cyberdéfense ou les enjeux de prolifération¹². Cette période est également marquée par une atmosphère relativement favorable à la France au sein du Pentagone, y compris sous l'administration Trump, qui valorise le rôle opérationnel de Paris¹³. Toutefois, cette dynamique reste fragile. Les tensions liées à l'unilatéralisme américain, aux divergences sur l'Iran ou au fonctionnement de l'OTAN rappellent les limites structurelles du partenariat. La coopération en

¹¹ *War on Terror* ou la Guerre contre la terreur, est le nom donné aux opérations militaires menées en Irak et en Afghanistan notamment, par l'administration G-W. Bush en réponse aux attentats du 11 septembre 2001.

¹² Ministère des Armées. «L'Europe renforce sa coopération dans la cyberdéfense » [en ligne], 16 novembre 2022 [consulté le 10/03/2026]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/leurope-renforce-sa-cooperation-cyberdefense>.

¹³ BELIN, Célia. "French & American Defence: For Better or for Worse?", *Institut Montaigne* [en ligne], 23 juillet 2018 [consulté le 10/02/2026]. Disponible sur : <https://www.institutmontaigne.org/en/expressions/french-american-defence-better-or-worse>.

matière de renseignement demeure ainsi soumise à des arbitrages politiques et stratégiques fluctuants, révélant une relation à la fois dense et instable, fondée sur des intérêts convergents mais jamais fixe.

Coopérer sans se faire confiance : le renseignement franco-américain à l'épreuve du réalisme

L'approche réaliste des relations internationales offre une grille de lecture particulièrement pertinente pour analyser la coopération franco-américaine en matière de renseignement. Dans cette perspective, les États demeurent les acteurs centraux du système international, guidés avant tout par la défense de leur souveraineté, la maximisation de leurs intérêts stratégiques et la recherche de leur sécurité. La coopération, loin d'être fondée sur une confiance désintéressée ou sur une convergence normative spontanée, apparaît alors comme un instrument au service de calculs rationnels, inscrits dans une hiérarchie de puissances structurellement asymétrique¹⁴.

Asymétrie structurelle et hiérarchie des puissances

Le réalisme part du postulat fondamental que le système international est anarchique, c'est-à-dire dépourvu d'autorité suprême, au sens d'un « super-Léviathan » qui serait capable de contraindre les États. Dans ce contexte, ces derniers demeurent les acteurs centraux et agissent avant tout en fonction de la préservation de leur souveraineté et de leur sécurité. Appliqué au champ du renseignement, cela implique que toute coopération est nécessairement conditionnée par les rapports de puissance. Comme le soulignent Forcade et

¹⁴ BATTISTELLA, Dario. « Chapitre 4. Le paradigme réaliste ». *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009, p.123-171.

Laurent¹⁵, les relations de renseignement ne relèvent pas d'une alliance égalitaire mais d'un système d'« *alliés de prédilection* »¹⁶, dans lequel certains partenaires sont jugés plus fiables, plus utiles ou plus stratégiques que d'autres. La France apparaît ainsi comme un allié utile mais non indispensable pour les États-Unis¹⁷, en raison de l'asymétrie structurelle entre les deux puissances, notamment en matière de capacités technologiques, de renseignement d'origine électromagnétique et satellitaire. Cette hiérarchisation se retrouve dans la typologie distinguée par Alexis Debat¹⁸, qui met en lumière plusieurs cercles d'alliances autour des États-Unis. Le premier cercle, celui des *Five Eyes*¹⁹, repose sur un niveau de confiance exceptionnel et une quasi-intégration des systèmes de renseignement. La France appartient au deuxième cercle : celui des alliés traditionnels avec lesquels les échanges sont réguliers mais variables selon les conjonctures politiques, et toujours marqués par une certaine méfiance. Cette position intermédiaire confirme l'analyse réaliste selon laquelle la coopération n'efface jamais les hiérarchies de puissance, mais les reproduit. Dans cette perspective, la volonté française de se revaloriser dans la relation transatlantique, par l'affirmation de son autonomie stratégique ou par des engagements militaires visibles (Mali, Sahel, Libye), peut être interprétée comme une stratégie visant à renforcer sa position relative dans une relation structurellement inégale. Le réalisme souligne en effet que les États cherchent constamment à améliorer leur position dans la hiérarchie internationale, y compris au sein de relations coopératives.

¹⁵ FORCADE, Olivier. LAURENT, Sylvain. *Secrets d'État : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin. « Hors collection », 2005. 196p.

¹⁶ RICHELSON, Jeffrey Talbot. *The US Intelligence Community*, Westview Press, 1999, 526p.

¹⁷ GOUGEON, Marilou. « La coopération en matière de renseignement : une nécessité pour la sécurité », *Documentation et bibliothèques*, 2006, n°52, p.245-251.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Alliance entre les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Royaume Uni et la Nouvelle-Zélande.

Méfiance et calcul stratégique : le renseignement comme attribut de souveraineté

Au cœur de la pensée réaliste se trouve également l'idée que les États demeurent fondamentalement égoïstes et rationnels : ils calculent en permanence les coûts et les bénéfices de leurs actions, y compris lorsqu'ils coopèrent. Le renseignement constitue à cet égard un attribut central de la souveraineté étatique, puisqu'il touche directement à la capacité d'anticipation, de décision et de projection de puissance. Dans un système anarchique, le réalisme considère que la coopération est toujours fragile, car aucun État ne peut être certain des intentions futures de ses partenaires. Cette incertitude structurelle engendre une ambiance de méfiance permanente, particulièrement aiguë dans le domaine du renseignement. Le partage d'informations implique nécessairement une vulnérabilité : communiquer à propos de ses sources, ses méthodes ou ses capacités revient à exposer une partie de sa puissance. C'est pourquoi les relations de renseignement sont marquées par des pratiques ambivalentes, que Forcade et Laurent qualifient d'« *anti-diplomatie* » ou de « *supra-diplomatie* ». Les États coopèrent tout en continuant à se surveiller mutuellement, ce qui se traduit par des formes d'« *espionnage amical* » (*knowing your friends*²⁰). Le projet Venona illustre parfaitement ce paradoxe de l'espionnage entre alliés : en décryptant les communications des services secrets soviétiques, les Américains ont mis au jour l'ampleur des réseaux d'espionnage de l'URSS aux États-Unis entre 1940 et 1948. Malgré leur alliance officielle durant la Seconde Guerre mondiale, on estime que les services soviétiques ont échangé entre 200 000 et 300 000 messages cryptés sur le territoire américain²¹. Du point de vue réaliste, cette pratique n'est ni marginale ni paradoxale : elle est au contraire une conséquence logique de la primauté de la souveraineté et de la méfiance structurelle entre États. Dans le cas

²⁰ ALEXANDER, Martin S. *Knowing your friends (Studies in Intelligence)*, Routledge, 1998, 320p.

²¹ FORCADE, Olivier. LAURENT, Sylvain. *Secrets d'État : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin. « Hors collection », 2005, 196p.

franco-américain, cette logique se manifeste par une réticence persistante au partage intégral du renseignement, en particulier sur les capacités techniques sensibles. Même lorsque les intérêts convergent, le partage reste sélectif, fragmenté et conditionné, afin d'éviter toute dépendance excessive ou perte de contrôle stratégique. Cette dynamique a été notamment confirmée par les révélations d'Edward Snowden sur le programme d'espionnage de masse de la NSA envers plusieurs pays, y compris ses plus proches alliés dont la France²².

Coopérer par calcul : le renseignement comme *realpolitik*

Si la méfiance est structurelle, le réalisme n'exclut pas pour autant la coopération. Celle-ci est possible, et même fréquente, dès lors qu'elle répond à un calcul d'intérêt rationnel. Pour Michel Dobry²³, le renseignement est un domaine intrinsèquement réaliste, dans la mesure où il est avant tout un instrument au service de la puissance et de la sécurité nationale. Dans cette perspective, la pratique du renseignement peut être à mettre en lien avec le « *realpolitik* » au sens défini par Kissinger : cette pratique de la politique étrangère comme cynique, presque immorale, tant qu'elle profite aux intérêts nationaux²⁴. Ainsi, coopérer ne signifie pas faire preuve d'altruisme ou de confiance, mais chercher à maximiser ses gains tout en minimisant ses pertes. Le partage de renseignement peut viser plusieurs objectifs : combler des lacunes capacitaires, obtenir une seconde analyse, réduire les coûts de collecte ou influencer les décisions stratégiques du partenaire. Si l'on suit la logique réaliste, on peut même imaginer qu'un échange de renseignement puisse être utilisé de manière stratégique pour orienter les choix politiques de l'État destinataire, voire pour lui transmettre des informations

²² Ouest France. « Comment les USA ont réussi à espionner les présidents français » *Ouest France* [en ligne], 24 juin 2015 [consulté le 10/03/2026]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/monde/nsa-comment-les-usa-ont-espionne-les-presidents-francais-3508058>.

²³ DOBRY, Michel. « Le renseignement dans les démocraties occidentales. Quelques pistes pour l'identification d'un objet flou ». *Le renseignement*, Les Cahiers de la sécurité - INHESJ, 1997.

²⁴ GALLON, Jérémie. « *Realpolitik* ». *Henry Kissinger L'Européen*, Gallimard, 2021, 248p.

partielles ou biaisées²⁵. Par exemple, la journaliste Carlotta Gall révèle que les services de renseignement pakistanais ont longtemps joué un double jeu vis-à-vis des États-Unis, affichant une coopération officielle tout en protégeant certains réseaux talibans, et indirectement Oussama Ben Laden, afin de préserver leurs propres intérêts stratégiques²⁶. La coopération franco-américaine apparaît alors comme une coopération instrumentale, fondée sur des intérêts convergents mais non fusionnés. Elle se renforce face à des menaces communes (terrorisme transnational, prolifération) et se fragilise lorsque les intérêts stratégiques divergent, comme en Irak en 2003 ou lors des tensions liées à l'unilatéralisme américain sous l'administration Trump. Ainsi, loin de constituer une alliance fondée sur la confiance ou la solidarité, la coopération en matière de renseignement illustre parfaitement l'intuition réaliste selon laquelle les États coopèrent non pas malgré l'anarchie, mais à cause d'elle²⁷, dans une logique de prudence, de calcul et de recherche permanente d'avantages relatifs.

Construire la confiance : le renseignement transatlantique à l'épreuve du constructivisme

Si l'approche réaliste permet de mettre en lumière les rapports de force, les asymétries et les calculs d'intérêt qui structurent la coopération franco-américaine en matière de renseignement, elle ne suffit toutefois pas à expliquer la stabilité relative de cette coopération, ni sa capacité à se reconstituer après des épisodes de tensions profondes, comme en 2003. En effet, sous un prisme strictement réaliste, la persistance de cette alliance peut paraître paradoxale : dans un environnement marqué par la méfiance, les risques liés à la dépendance et à

²⁵ BATTISTELLA, Dario. « Chapitre 4. Le paradigme réaliste ». *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009. p.123-171.

²⁶ GALL, Carlotta. *The Wrong Enemy: America in Afghanistan 2001-2014*, Houghton Mifflin Harcourt, 2014, 352p.

²⁷ Ici, penser au néoréalisme de Waltz : les États seraient structurellement emprisonnés dans un anarchisme.

l'asymétrie semblent, a priori, l'emporter sur les gains stratégiques immédiats. C'est précisément sur ce point que l'approche constructiviste apporte un éclairage complémentaire, en insistant sur le rôle des identités, des normes et des processus de socialisation dans les relations internationales. Ainsi, nous définirons le constructivisme comme paradigme qui « *dénote une contestation des postulats strictement matérialistes ou individualistes* », afin de mieux comprendre les échanges et dialogues dans la politique mondiale²⁸.

Identités et représentations réciproques

Dans la perspective constructiviste, les États n'agissent pas uniquement en fonction de leurs intérêts matériels, mais également en fonction d'identités socialement construites, qui façonnent leurs perceptions des autres acteurs et des menaces. Comme le souligne Alexander Wendt, « *les intérêts des États sont constitués par les identités* », et non l'inverse²⁹. En effet, les partenariats entre services de renseignement s'articulent autour de menaces construites comme « *communes* » : ce sont ces représentations partagées qui, en désignant l'adversaire, forgent la raison d'être de la coopération. Cette dynamique a prévalu historiquement lorsque l'anticommunisme scellait l'entente franco-britannique, tout comme elle innerve aujourd'hui la lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale³⁰. Appliquée au cas franco-américain, cette approche permet de comprendre pourquoi, malgré des désaccords politiques récurrents, la France et les États-Unis continuent de se percevoir comme des partenaires légitimes en matière de renseignement. Les deux pays se reconnaissent mutuellement comme des démocraties occidentales, partageant un socle commun de valeurs politiques

²⁸ KLOTZ, Audie. et al. « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales ». *Critique internationale*, 1999, n°1, p.51-62.

²⁹ BATTISTELLA, Dario. « Chapitre 9. Le projet constructiviste ». *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009. p.315-353.

³⁰ COUSSERAN, Jean-Claude. et al. « Chapitre 6. La coopération internationale entre les services, une dimension en expansion ». *Nouvelles leçons sur le renseignement*, Odile Jacob, 2021, 522p.

(État de droit, lutte contre le terrorisme, protection des populations civiles) et une vision relativement convergente de l'ordre mondial. Cette identité partagée contribue à produire un sentiment de sécurité : la coopération avec l'autre est perçue comme moins risquée que celle avec des États considérés comme extérieurs à ce cercle normatif. Dans cette logique, la France n'est pas seulement un allié « *utile* » pour les États-Unis, mais un partenaire jugé structurellement fiable, ce qui facilite le partage de renseignements sensibles malgré les asymétries de puissance. Les représentations réciproques jouent ici un rôle central. Alors même que les imaginaires culturels (cinéma, littérature, séries) tendent à caricaturer les services de renseignement de part et d'autre de l'Atlantique, les pratiques professionnelles et diplomatiques contribuent à stabiliser une image positive du partenaire, fondée sur la compétence, la continuité institutionnelle et la loyauté stratégique.

La socialisation institutionnelle des services de renseignement

Au-delà des identités, le constructivisme met l'accent sur les processus de socialisation, entendus comme l'ensemble des interactions répétées par lesquelles des acteurs adoptent des normes, des pratiques et des attentes communes. Dans le cas de la coopération franco-américaine, cette socialisation s'opère principalement à travers des dispositifs institutionnels bilatéraux, parmi lesquels figure notamment le Comité Lafayette, dispositif franco-américain mis en œuvre après les attentats de novembre 2015 à Paris destiné à intensifier les échanges de renseignement militaires. Comme l'analyse Olivier Chopin³¹, ce type de structure ne se limite pas à un simple canal d'échange d'informations tactiques ; il agit comme un vecteur de « sanctuarisation » de la relation technique. En créant un espace de co-production de normes professionnelles, il permet aux agents de

³¹ CHOPIN Olivier, « Le renseignement européen, les coopérations bilatérales au secours d'une intégration introuvable ? », *Politique européenne*, 2015, n°48, p. 28-59.

la DGSE et de la CIA de développer une épistémologie commune. En d'autres termes, ils apprennent non seulement à travailler ensemble, mais surtout à interpréter les menaces selon des cadres cognitifs similaires, rendant leurs analyses mutuellement lisibles et crédibles. Ces interactions régulières favorisent l'émergence d'une « *habitude institutionnelle* »³². Cette notion suggère que la coopération devient une routine bureaucratique si ancrée qu'elle finit par s'auto-entretenir à travers des procédures partagées et un langage opérationnel convergent. À terme, ces échanges participent à la formation d'une véritable culture transatlantique du renseignement, où la standardisation des pratiques (évaluation du risque, gestion des ressources humaines, protocoles de cryptage) crée une interdépendance de fait. Cette dynamique de socialisation explique pourquoi la coopération peut se maintenir, voire se renforcer, indépendamment des alternances politiques ou des crises diplomatiques. Les relations entre services acquièrent ainsi une relative autonomie vis-à-vis des tensions de surface.

Normes, événements critiques et attentes mutuelles

Enfin, l'approche constructiviste insiste sur le rôle des normes et des événements structurants dans la transformation profonde des comportements étatiques. Des chocs exogènes majeurs, tels que les attentats du 11 septembre 2001 ou ceux du 13 novembre 2015, ne se contentent pas de modifier les priorités sécuritaires : ils agissent comme des ruptures normatives qui redéfinissent ce qui est considéré comme un comportement « *approprié* » entre alliés. En suivant la logique de l'appropriation de March et Olsen³³, les États ne s'interrogent plus seulement sur l'utilité de la coopération, mais sur ce que leur identité de démocratie libérale exige d'eux face à une menace commune. Ces événements ont ainsi favorisé un

³² LAURENT, Sébastien. *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*. Fayard, 2009, 692p.

³³ MARCH, James. OLSEN, Johan. "The Institutional Dynamics of International Political Orders", *International Organization*, 1998, n°52, p. 943-969.

processus de sécurisation, érigeant le terrorisme transnational en menace existentielle absolue. Ce basculement a fait émerger des normes implicites de solidarité où le partage du renseignement est passé du statut d'option diplomatique à celui d'obligation déontologique. Dans ce cadre, le refus de coopérer ou la rétention d'informations critiques ne sont plus perçus comme une simple stratégie de puissance, mais comme une déviance normative. Une telle posture est susceptible d'altérer le capital symbolique de l'État et d'affaiblir sa crédibilité au sein du club restreint des puissances de renseignement. Les institutions multilatérales, au premier rang desquelles l'OTAN, jouent ici un rôle clé en tant que vecteurs de diffusion et de stabilisation de ces normes. À travers leurs comités techniques, elles agissent comme des chambres d'écho qui normalisent les attentes mutuelles en matière de transparence et de réciprocité. La coopération franco-américaine s'inscrit ainsi dans cet environnement institutionnel dense : elle est guidée par un cadre normatif contraignant qui oriente les comportements au-delà des seuls calculs utilitaristes, ancrant la relation dans une forme de responsabilité collective face à l'ordre international.

Entre intérêts et normes : quel avenir pour la coopération franco-américaine en matière de renseignement ?

La coopération franco-américaine en matière de renseignement se révèle être un objet d'étude à la fois complexe et paradoxal. D'un côté, il y a des contraintes structurelles fortes : l'asymétrie des puissances, la hiérarchie des alliances et la centralité de la souveraineté étatique dans la logique des services poussent les acteurs à calculer de manière froide les bénéfices et les coûts de tout partage d'information. Dans ce cadre, la coopération n'est jamais un fait acquis, mais un compromis instable résultant d'un arbitrage des intérêts. De l'autre, la coopération

ne peut se réduire à un simple calcul d'intérêts matériels. Elle s'enracine aussi dans les identités partagées, les représentations mutuelles et les normes institutionnalisées. La perception commune de valeurs démocratiques, la socialisation progressive des services, à travers des formats comme le Comité Lafayette ou les routines institutionnelles de renseignement, et les attentes normatives construites par des crises récurrentes façonnent des pratiques stabilisatrices. Ce sont ces logiques sociales et cognitives qui permettent à des États de maintenir une coopération même lorsque celle-ci semble en théorie peu rentable.

Les États-Unis et la France ont su intensifier leur collaboration dans des domaines comme la lutte contre le terrorisme, non seulement parce que cela répondait à des besoins stratégiques convergents, mais aussi parce que des dynamiques institutionnelles et des normes partagées ont forgé une véritable routine de travail bilatéral. Toutefois, l'émergence des cyberattaques, des luttes d'influence hybrides et de l'intelligence artificielle pose des questions inédites sur la souveraineté technologique. Dans le domaine du renseignement d'origine électromagnétique (SIGINT) et de l'analyse algorithmique de masse (*Big Data*), l'écrasante supériorité capacitaire des agences américaines risque de réintroduire une asymétrie de puissance de nature strictement « réaliste », où la dépendance technologique de la France pourrait, à terme, fragiliser la confiance mutuelle. De plus, le basculement géopolitique des États-Unis vers la région indopacifique, dont la crise des sous-marins AUKUS fut le symptôme, rappelle que face au retour de la compétition entre grandes puissances, les stratégies nationales peuvent brutalement diverger des cadres coopératifs transatlantiques. Ces tensions, nées de la résurgence de l'unilatéralisme américain lors de certaines crises ou de l'affirmation d'une véritable autonomie stratégique européenne défendue par la France, montrent que les équilibres demeurent fragiles. Finalement, plus qu'un simple calcul de rentabilité, la coopération en matière de renseignement apparaît

comme le résultat d'un jeu d'interactions complexes entre des intérêts matériels implacables, des identités partagées et des normes institutionnelles. C'est en combinant ces angles que l'on peut comprendre pourquoi des États continuent de coopérer, même lorsque les bénéfices immédiats ne sont pas évidents ou que la confiance politique vacille : sanctuarisée par l'habitude institutionnelle, la coopération n'est plus seulement un outil tactique, elle est devenue en elle-même une ressource stratégique vitale.





publication@jeunes-ihedn.org